

35.000 tests pour dépister LA TRISOMIE REMBOURSÉS



En six mois, des milliers de tests prénataux non invasifs (DPNI) ont été remboursés en Belgique

► DPNI. Quatre lettres qui désignent un test sanguin pour les femmes enceintes. Non invasif, il permet de voir si le fœtus est atteint (ou non) de trisomie 21, 13 ou 18.

Ce test, qui coûtait 290 euros aux femmes désireuses de faire un test moins invasif que l'amniocentèse, est remboursé depuis le 1^{er} juillet 2017. Désormais, les patientes bénéficiant du statut Bim ou Omnio ne déboursent pas un euro pour le

test. "Avec le ticket modérateur, la quote-part personnelle des autres futures mères est de 8,86 euros pour ce test."

bilan. "Sur les six premiers mois, quelque 35.000 tests ont été remboursés", constate-t-on au cabinet de la ministre fédérale de la Santé.

Audrey Dorigo, porte-parole de Maggie De Block, poursuit: "La ministre y a alloué un budget annuel de 15 millions d'euros, ce qui serait suffisant pour rembourser toutes les femmes."

L'amniocentèse jusqu'alors utilisée pour détecter le syndrome de Down chez l'enfant à naître avait des limites. Cela ne permettait pas toujours de donner un diagnostic précis à la mère: il y avait parfois de faux négatifs ou de faux positifs, ce qui, dans les deux cas, mettait la future mère dans une situation délicate. Enfin, le prélèvement des villosités chorionales et l'amniocentèse pouvaient provoquer des fausses couches dans 0,5 à 1% des cas. "Grâce à ce test, on évite 50 fausses couches par an", nous précise Maggie De Block.

MAIS EN QUOI consiste ce test? Il s'agit d'un test sanguin qui permet aux spécialistes d'analyser l'ADN fœtal libre circulant dans le sang de la mère.

Si le test est effectué avant la 11^e semaine de grossesse, la fiabilité de détection du syndrome via DPNI est de 99,8%. Les résultats sont disponibles quelques jours après.

"Le DPNI est disponible dans notre pays depuis 2013 mais coûtait jusqu'à il y a peu beaucoup d'argent à la future maman/aux futurs parents", ajoute Maggie De Block. "Seuls celles et ceux qui pouvaient se le permettre optaient pour le test DPNI. Je suis très contente que nous ayons supprimé cette inégalité! Nous avons fait en sorte qu'un test de dépistage de qualité soit désormais accessible pour toutes les futures mamans qui le souhaitent."

L.C.C.